

COMPTE-RENDU
DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL A MONSIEUR LE MAIRE
- DÉCISIONS -

Par délibération du Conseil Municipal du 03 Juin 2020, ce dernier a donné délégation à Monsieur le Maire de la quasi-totalité des compétences prévues par l'Article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En vertu de l'Article L.2122-23 du même code, les décisions ainsi prises sont soumises aux mêmes règles de publicité et de contrôle que les délibérations du Conseil Municipal et Monsieur le Maire doit en rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal :

36 – de la décision du 10/11/2020 ayant pour objet :

MISE EN PLACE D'UN FAUX PLAFOND A L'ACCUEIL DE LA MAIRIE SELON DEVIS 3411 EN DATE DU 10 NOVEMBRE 2020.

Intervenu avec la SARL GRENIER MENUISERIE – 39 Rue Montaubert –77230 SAINT-MARD, pour un montant TTC de 2 274,00 €.

37 – de la décision du 04/11/2020 ayant pour objet :

TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUES ECOLE MATERNELLE - SELON DEVIS 20587 EN DATE DU 04 NOVEMBRE 2020.

Intervenu avec la Société S3R – ZA de la Barogne – 1 Rue du Bonneret 77230 MOUSSY-LE-NEUF, pour un montant TTC de 2 420,05 €.

38 – de la décision du 04/11/2020 ayant pour objet :

CONTROLE ANTI-CHUTE – PANNEAUX DE BASKET – GYMNASSE DES PAILLEUX SELON PROPOSITION COMMERCIALE N° DJF2011020956

Intervenu avec la Société SOLÉUS – Allée du Fontanil 69120 VAULX EN VELIN, pour un montant TTC de 660,00 €.

39 – de la décision du 05/11/2020 ayant pour objet :

CONTROLE DES JEUX POUR ENFANTS ET EQUIPEMENTS SPORTIFS (BASKET, HANDBALL, FOOTBALL, VOLLEY BALL) – GYMNASSE DES PAILLEUX SELON PROPOSITION COMMERCIALE N° DVB2010051137

Intervenu avec la Société SOLÉUS – Allée du Fontanil 69120 VAULX EN VELIN, pour un montant TTC de 912,00 €.

40 – de la décision du 06/11/2020 ayant pour objet :

ACHAT APPAREIL DE DESHERBAGE SUIVANT DEVIS 200278 EN DATE DU 05 NOVEMBRE 2020

Intervenu avec la Société Privilège Vert – 20 Rue l'Inte 77265 SAINT-SOUPPLETS, pour un montant TTC de 2 820,00 €.

41 – de la décision du 10/11/2020 ayant pour objet :

ACHAT PRODUIT DE DESINFECTION DES LOCAUX SELON DEVIS DE42969 EN DATE DU 09 NOVEMBRE 2020

Intervenu avec la Société VIRAGES – 45 Rue René Caudron 60280 MARGNY-LÈS-COMPIEGNE, pour un montant TTC de 1 591,20 €.

42 – de la décision du 01/12/2020 ayant pour objet :**REHABILITATION ACCUEIL MAIRIE - ELECTRICITE - SELON DEVIS 20593 EN DATE DU 24 NOVEMBRE 2020.**

Intervenu avec la Société S3R – ZA de la Barogne – 1 Rue du Bonneret 77230 MOUSSY-LE-NEUF, pour un montant TTC de 8 834,87 €.

43 – de la décision du 01/12/2020 ayant pour objet :**INSTALLATION INFORMATIQUE MAIRIE - ELECTRICITE - SELON DEVIS 20592 EN DATE DU 24 NOVEMBRE 2020.**

Intervenu avec la Société S3R – ZA de la Barogne – 1 Rue du Bonneret 77230 MOUSSY-LE-NEUF, pour un montant TTC de 6 481,51 €.

44 – de la décision du 01/12/2020 ayant pour objet :**REPLACEMENT VMC LOGEMENT MME HERIN - SELON DEVIS 20598 EN DATE DU 01 DECEMBRE 2020.**

Intervenu avec la Société S3R – ZA de la Barogne – 1 Rue du Bonneret 77230 MOUSSY-LE-NEUF, pour un montant TTC de 327,60 €.

45 – de la décision du 01/12/2020 ayant pour objet :**TAPIS DE FLEURS 2021 - SELON DEVIS 21-127 EN DATE DU 20 NOVEMBRE 2020.**

Intervenu avec la Société CHAMOULAUD SAS – 7825 Avenue des Pyrénées 33114 LE BARP, pour un montant TTC de 15 601,29 €.

46 – de la décision du 01/12/2020 ayant pour objet :**JARDINIERES PRINTEMPS 2021 - SELON DEVIS 20003973 EN DATE DU 04 JANVIER 2021.**

Intervenu avec les Etablissements Horticoles Viet – Rue des Fleurs 77178 OISSERY, pour un montant TTC de 2 326,06 €.

47 – de la décision du 01/12/2020 ayant pour objet :**FLEURISSEMENT PLANTES ANNUELLES 2021 - SELON DEVIS 20003972 EN DATE DU 04 JANVIER 2021.**

Intervenu avec les Etablissements Horticoles Viet – Rue des Fleurs 77178 OISSERY, pour un montant TTC de 1 298,88 €.

48 – de la décision du 25/11/2020 ayant pour objet :**REPRISE DE CANIVEAUX RD41E - SELON DEVIS 202011242524 EN DATE DU 24 NOVEMBRE 2020.**

Intervenu avec la Société ENERGIE TP – 1 Rue de la Belle Etoile 77230 LONGPERRIER, pour un montant TTC de 1 506,00 €.

49 – de la décision du 03/12/2020 ayant pour objet :**REFECTION ENTRÉE DE LA MAIRIE SELON DEVIS 3412 EN DATE DU 10 NOVEMBRE 2020.**

Intervenu avec la SARL GRENIER MENUISERIE – 39 Rue Montaubert – 77230 SAINT-MARD, pour un montant TTC de 3 108,00 €.

50 – de la décision du 08/12/2020 ayant pour objet :**PANNEAUX DE BASKET - ECOLE PRIMAIRE SELON DEVIS N° VP259068 EN DATE DU 08 DECEMBRE 2020.**

Intervenu avec la Société COMAT & VALCO – 253 Boulevard Robert Koch – 34536 BEZIERS Cedex, pour un montant TTC de 548,40 €.